

Questions orales

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ÉNERGIE

LE COÛT DE LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE POUR LES
CONSOUMATEURS CANADIENS

Le très hon. Joe Clark (chef de l'opposition): Madame le Président, étant donné que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources est absent, j'adresse ma question au ministre des Finances. Elle concerne le coût de la politique énergétique pour les consommateurs canadiens. Je me demande si le ministre des Finances pourrait confirmer à la Chambre que les contribuables canadiens sont appelés à subventionner l'achat du pétrole vénézuélien et saoudien à raison de \$46 le baril, et du pétrole mexicain à raison de \$52 le baril, alors que nous ne versons que \$17.75 le baril aux producteurs canadiens.

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, les contribuables canadiens n'auront pas à faire les frais des importations additionnelles de pétrole par suite d'une décision délibérée du gouvernement albertain de réduire sa production. Ce n'est qu'en raison de cette mesure du gouvernement albertain que ce fardeau supplémentaire est imposé à l'heure actuelle aux consommateurs canadiens. Dès que le gouvernement albertain reviendra sur sa décision de réduire sa production, il n'y aura plus de coût additionnel.

M. Clark: Madame le Président, j'aimerais que le ministre des Finances me comprenne bien. La question que je lui ai posée concernait la différence entre le prix que nous payons aux producteurs saoudiens, vénézuéliens et mexicains en vertu de la politique canadienne et celui que nous payons aux producteurs canadiens, c'est-à-dire, dans bien des cas, deux fois et presque trois fois moins. Comment le ministre des Finances peut-il justifier que le gouvernement du Canada verse plus du double du prix aux producteurs étrangers qu'aux producteurs canadiens?

M. MacEachen: Madame le Président, cela m'étonne beaucoup que le très honorable chef de l'opposition me pose cette question. Il est évident que nous devons payer le cours mondial pour les importations supplémentaires de pétrole. Nous savons aussi que la politique du gouvernement est d'arriver à maintenir, au Canada, cette situation où le prix du pétrole est inférieur au cours mondial. Voilà la raison, et je crois savoir que, à l'assemblée du parti conservateur qui a eu lieu en fin de semaine, ce parti a décidé finalement de réduire son objectif à 75 p. 100 du cours mondial. Même le parti conservateur se rend compte maintenant qu'il ne serait pas bon d'adopter à l'heure actuelle le cours mondial au Canada, ce qui a toujours été la politique du présent gouvernement.

M. Clark: Madame le Président, durant notre congrès, nous avons répondu à la dernière offre des provinces productrices, ce que le gouvernement du Canada a refusé de faire. Le gouvernement du Canada préfère appliquer deux poids deux mesures et payer davantage aux producteurs étrangers qu'aux

producteurs canadiens; ce sont les contribuables qui doivent supporter ce fardeau.

Je me demande si le ministre ne pourrait pas confirmer que si la dernière offre des provinces productrices faite au gouvernement fédéral avait été acceptée, nous payerions maintenant \$19.25 le baril aux producteurs canadiens d'après l'entente, ce qui nous permettrait de garder nos devises chez nous, de créer des emplois au Canada et de faire le nécessaire pour que les Canadiens puissent compter sur les approvisionnements énergétiques canadiens durant la prochaine décennie.

M. MacEachen: Madame le Président, je tiens à confirmer que le gouvernement de l'Alberta a présenté un barème de prix au gouvernement l'été dernier, ce barème devant servir de base à la conclusion d'une entente. Si nous avions accepté ce barème qui prévoyait une hausse de prix plus forte que l'augmentation actuelle, les Canadiens auraient dû déboursier 9 milliards de dollars de plus durant les prochaines années. Nous ne sommes pas disposés à accepter une telle offre.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CRÉDIT
D'IMPÔT À L'ÉNERGIE

L'hon. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances chargé de la dérobade. Depuis février 1980, le Canada a connu neuf augmentations des coûts du pétrole et de ses dérivés, y compris dans chaque cas l'essence et le mazout. Cela inclut le prélèvement que Lalonde a annoncé hier et qui n'était pas du tout nécessaire. De ces neuf hausses, trois étaient reliées au prix à la tête de puits et les provinces productrices, le gouvernement fédéral et les compagnies en ont bénéficié, alors que les six autres étaient des revenus fiscaux pour le gouvernement fédéral seulement. Donc c'est ce dernier qui en fait porter le poids aux Canadiens. A Montréal, le gallon d'essence coûte maintenant 40c. de plus qu'en février 1980. A North Sydney, et j'ai ici une lettre des mandants du ministre, le gallon de mazout coûte 39c. de plus qu'en février 1980, soit une hausse de 50 p. 100. Voici ma question au ministre: quand lui et son gouvernement tiendront-ils la promesse électorale qu'ils ont faite l'an dernier de maintenir les prix à un bas niveau s'ils étaient reportés au pouvoir? Si le ministre est incapable d'honorer cet engagement, quand viendra-t-il en aide aux gagnepetit et aux Canadiens dont les revenus sont fixes, en annonçant un crédit d'impôt à l'énergie ou une autre mesure du genre? Quand se décidera-t-il à démontrer qu'il tient les intérêts des Canadiens à cœur?

● (1420)

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, les questions que nous posent aujourd'hui les députés de l'opposition sont encore plus étonnantes que les événements dont nous avons été témoins ces jours-ci. Le député de Saint-Jean-Ouest a le culot de parler de la hausse des prix . . .

Des voix: Oh, oh!

M. MacEachen: . . . alors qu'il sait parfaitement bien . . .

Une voix: Est-ce là une remarque ethnique?